



POUR FAIRE FACE À LA CRISE

L'URGENCE

C'EST D'IMPOSER

LE PROGRÈS SOCIAL !

C'est en pleine période estivale qu'un changement de premier ministre a été décidé, mais pas de doute, le nouveau gouvernement Castex change de discours mais pas les choix économiques qui servent les intérêts du grand patronat, du capital. Cela se traduit encore par des sacrifices pour les jeunes, les salariés, les privés d'emplois.

Sur la retraite, on annonce une nouvelle consultation en fin d'année et début 2021, mais sur le fond pas de changement sur la mise en place d'un système à points qui repousserait l'âge de départ à la retraite et appauvrirait les futurs retraités.

Pourtant, nous avons besoin d'une économie qui n'a pas pour objectif premier la rémunération des actionnaires mais l'investissement dans nos outils industriels, nos transports, nos services publics pour les moderniser, les développer pour répondre aux besoins de la population et des enjeux environnementaux, créer des emplois et améliorer les conditions de travail.

Heureusement, les salariés s'organisent et luttent pour leurs revendications, dans le commerce, l'aéronautique, la métallurgie, les services publics....

Dans la santé, dans le contexte du Covid 19, on constate que le compte n'y ait pas, même si les mesures annoncées témoignent de l'impact de la mobilisation.

Alors que nous sommes encore dans l'incertitude quant à un possible retour de la pandémie, la catastrophe sociale est bien réelle. Dans ces nouvelles prévisions financières rendues le 18 juin, l'Unédic, prévoit que la France va détruire 900 000 emplois d'ici fin 2020 (300 000 en Île-de-France) et comptera 630 000 chômeurs indemnisés de plus. Dans les faits cela représentera au total un million de chômeurs supplémentaires, qui ne seront pas tous indemnisés.

Ce sont aussi les jeunes qui vont subir de plein fouet les dégâts de l'épidémie sur l'emploi : En septembre, environ 700 000 jeunes entreront sur le marché du travail.

D'autres choix sont possibles. Il y a urgence à obtenir satisfaction. La semaine à 32

h, le Smic à 1800 euros, le renforcement de notre Sécurité Sociale, avec notre système de retraite solidaire, sont indispensables et urgents. L'assurance chômage doit jouer pleinement son rôle en assurant un revenu de remplacement pour tous, y compris les jeunes, sans conditions de seuils d'accès. Les mobilisations et la construction des luttes s'intensifient. Partout, dans les entreprises et les services, les cahiers revendicatifs doivent se construire. Partout, doivent s'organiser des assemblées générales des salariés pour décider des modalités d'actions afin d'avoir une rentrée combative. La crise sanitaire a démontré combien les services publics et la fonction publique sont essentiels notamment pour garantir à toutes et tous l'accès aux droits sociaux et aux soins.

**TOUS ENSEMBLE POUR
UNE RENTRÉE
PLACÉE SOUS LE SIGNE
DE LA MOBILISATION !**

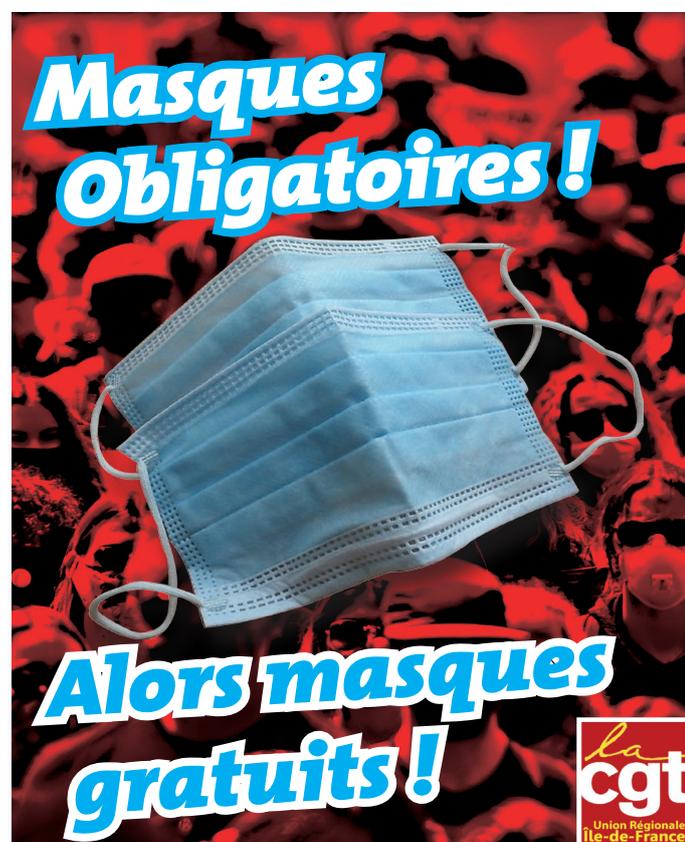
LE JEUDI 17 SEPTEMBRE
MANIFESTATION RÉGIONALE UNITAIRE
14H00 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - PARIS.

Plus que jamais, la mobilisation sociale doit se faire entendre : Pour une politique publique d'investissement, pour l'emploi, pour les salaires et la diminution du temps de travail, pour notre système de protection sociale, pour nos retraites, dans un environnement protégé, pour des services publics renforcés...

C'est tout le sens de l'appel à la mobilisation et à la grève du 17 septembre.

Tous ensemble pour une rentrée placée sous le signe de la mobilisation !

Manifestation régionale unitaire – Rendez-vous 14 h Place de la République - Paris.



LES PROPOSITIONS DE LA CGT:

Propositions sociales

- Hausse du SMIC à 1800 euros avec obligation de négociation par branche pour mise à niveau de l'ensemble des seuils d'accueil par qualification et diplôme. Hausses des pensions de retraite et des minima sociaux sur la base de cette proposition de SMIC.
 - Mise en œuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec mesures contraignantes (pénalités financières) pour les entreprises non respectueuses.
 - Réduction du temps de travail à 32 heures de référence hebdomadaire avec négociation de mise en œuvre par branche.
 - Retraite à 60 ans avec taux de remplacement à 75% minimum du SMIC.
 - Développement et extension des droits à la protection sociale par un renforcement de la Sécurité sociale.
 - Allocation d'autonomie pour les étudiants.
 - Développement de la démocratie sociale
- avec développement des prérogatives de chacune des IRP, du dialogue social et de la négociation collective. Développement des droits participatifs des salariés à la démocratie sociale et aux stratégies d'entreprises.
- Mise en place d'un fond mutualisé pour l'accès aux activités sociales et culturelles pour les salariés des TPE avec une gestion nationale paritaire selon représentativité.

Propositions économiques

- Plan de reconquête et de développement de l'industrie conjuguant développement technologique et emplois avec préservation de l'environnement.
- Plan de reconquête et de développement des services publics veillant à l'égalité territoriale notamment en matière d'éducation, de culture, de santé et de transports publics et fret.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

